AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES - ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ETAT CIVIL SUR LE TERRITOIRE NATIONAL DU SENEGAL

Fourniture

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Procédure ouverte internationale

ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ETAT CIVIL SUR LE TERRITOIRE NATIONAL DU SENEGAL

DAO/SEN/F/2022/06

DÉBUT DE DÉPÔT

DATE LIMITE DE RÉPONSE

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

18 Mois

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

L'objectif du marché est la fourniture, l'installation et la maintenance d'équipements informatiques pour les centres d'état civil des quatorze (14) régions du Sénégal. Les équipements sont définis de manière globale comme suit :

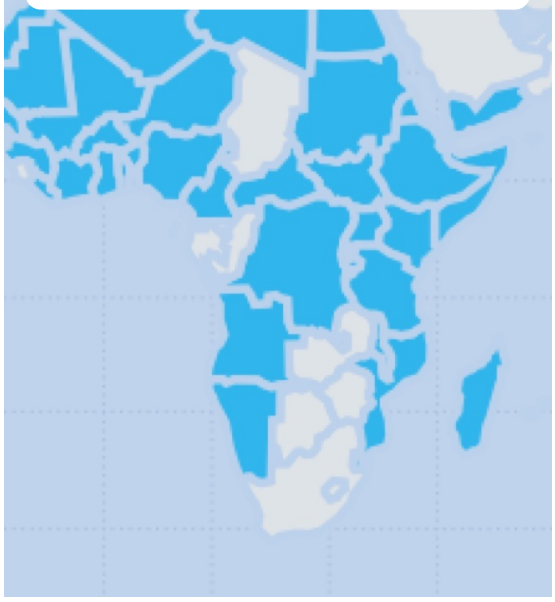
- 1.200 ordinateurs de bureau
- 1.200 onduleurs
- 1.200 rallonges
- 1.000 imprimantes multifonction laser monochrome
- 1.000 cartouches d'encre
- 1 solution logicielle pour la prise de contrôle distant des ordinateurs

2. Nombre et intitulés des lots

Lot unique

Zone d'intervention

Afrique



CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

1. La participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale d'un État éligible conformément au Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union européenne (FFU) ;

2. La participation aux appels d'offres est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;

3. Lorsque le financement couvre une opération mise en œuvre par l'intermédiaire d'une initiative régionale, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne physique et morale d'un État participant à l'initiative concernée ;

4. Lorsque le financement couvre une opération cofinancée avec un État tiers, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne morale éligible en vertu des règles dudit État tiers.

Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

4. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre une seule offre.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, intégrée au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL***.***

6. Possibilités de sous-traitance

*La sous-traitance est autorisée. L*e pourcentage maximal du montant du marché qui peut faire l'objet d'une sous-traitance est de 5%.

7. Garantie de bonne exécution

La garantie de bonne exécution n'est pas requise.

8. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

15 juillet 2022

11. Période de mise en œuvre des tâches

Quinze (15) mois incluant : une période de neuf (9) mois de livraison démarrant à la signature du contrat par les deux parties et la période de service après-vente se terminant six (6) mois après la dernière réception provisoire des équipements.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1. **Capacité économique et financière du soumissionnaire**

a) Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2019 – 2020 – 2021) du soumissionnaire doit être supérieur au budget annualisé maximal alloué au marché (soit le budget maximal stipulé dans l'avis de marché divisé par la durée initiale du marché en années, si supérieure à un an).

b) Les résultats des bilans de deux années sur trois (2019 – 2020 – 2021) de référence doivent être positifs.

2. **Capacité professionnelle du soumissionnaire**

Le soumissionnaire doit posséder en 2022 au sein de ses effectifs a minima trois (03) personnes, disposant à minima d'un niveau de qualification bac+2, en capacité de sélectionner des équipements informatiques conformes à un cahier des charges et d'en assurer la fourniture dans des délais imposés.

3. **Capacité technique du soumissionnaire**

1. Le soumissionnaire a mis en œuvre, au cours des trois dernières années au moins un projet dans les domaines en rapport avec le présent marché (fourniture, installation et maintenance d'équipements

informatiques) pour un montant représentant au minimum 25% de la valeur du marché

Cela signifie que les marchés auxquels le soumissionnaire se réfère pourraient avoir commencé ou avoir été achevés à n'importe quel moment durant la période indiquée, mais ne doivent pas nécessairement avoir commencé et avoir été achevés durant cette période, ni avoir été exécutés pendant l'intégralité de ladite période. Le soumissionnaire peut se référer soit à des projets achevés pendant la période de référence (même si le projet a démarré avant cette période) ou à des projets qui ne sont pas encore achevés. Dans le premier cas, le projet sera pris en compte dans sa totalité à condition de prouver qu'il a été réalisé convenablement (déclaration du pouvoir adjudicateur compétent, acceptation définitive). Dans le cas d'un projet en cours de réalisation, seule la portion convenablement réalisée pendant la période de référence sera prise en considération à condition d'apporter la preuve adéquate et de détailler la valeur de cette portion convenablement réalisée.

2. Le soumissionnaire a mis en œuvre, au cours des trois dernières années (2019 – 2020 – 2021), au moins deux projets en Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre d'un projet au Sénégal sur la même période serait un atout.

16. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible ci-dessous :

- 1. Instructions aux soumissionnaires - Equipements informatiques CEC final
- 2. Contrat de Fournitures - Equipements informatiques CEC final
- 3. Formulaire de soumission - Equipements informatiques CEC final
- 4. Annexe V - Modèle d'offre financière - Equipements informatiques CEC final
- 5. Annexes III et IV - Spécifications + offre technique- Equipements info CEC final
- 6. Grille evaluation - Equipements informatiques CEC final

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : M. Antoine Le Noan, lenoan.a@civipol.fr, Tel. 78 455 70 17 – Immeuble 2K ALAMINE, Cité Keur Gorgui, Dakar, Sénégal (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise

des offres figurant au point 18. CIVIPOL répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de CIVIPOL : https://www.civipol.fr/fr/

18. Date limite de soumission des offres

20 juin 2022 à 11h00 GMT

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

19. Séance d'ouverture des offres

20 juin 2022 à 12h00 GMT dans les locaux du Programme à Keur Gorgui, Dakar.

20. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

21. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.